Québec français



De l'orthographe, de la féminisation des noms, du français en péril... Une interview avec Joseph Hanse

Vital Gadbois

Number 57, March 1985

URI: https://id.erudit.org/iderudit/47251ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print) 1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Gadbois, V. (1985). De l'orthographe, de la féminisation des noms, du français en péril... Une interview avec Joseph Hanse. *Québec français*, (57), 22–25.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1985

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

De l'orthographe, de la féminisation

Une interview avec

Joseph Hanse

Joseph Hanse, célèbre auteur du *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Paris, Duculot, 1983; Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique) était de passage à Montréal à l'occasion du Salon du livre de 1984. *Québec français* l'a rencontré.

Culture et régionalismes

• Ma première question concerne les régionalismes. On sait le poids linguistique de la France sur le français; pendant longtemps ici, on nous a demandé d'enseigner le français international, fortement identifié à celui de la France. Ces dernières années, un ministre de l'Éducation nous a proposé d'enseigner le français standard d'ici. On ne sait pas trop ce que pourrait être le français standard du Québec. Quel français, d'après vous, faut-il enseigner à des étudiants dont il est la langue maternelle?

- Je ne me permets pas de juger l'étranger et de conseiller d'enseigner la langue régionale. Ce que nous devons enseigner, nous professeurs, à quelque pays que nous appartenions, c'est quand même un français qui puisse être international, qui puisse être compris au Québec, en France, en Suisse, en Belgique, etc.; que cet enseignement soit destiné à un écrivain, un secrétaire, un journaliste, à quelqu'un qui vise une certaine audience. Cela dit, je crois qu'on a raison d'attirer l'attention sur le fait que les enseignants d'ici ne peuvent pas négliger le français régional. L'autre jour, un journaliste du Québec était un peu étonné que nous parlions des régionalismes québécois. Sur le plan international, on a un peu évolué. Avant l'indépendance, les pays africains rêvaient de parler une langue internationale, un français universel, celui des écoles; c'était la langue qui leur avait permis de se libérer, dans une certaine mesure. Puis est venue la notion d'identité culturelle, qui existe partout, sauf en France; les Français, eux, se sentent protégés. On a pris conscience du rôle que les régionalismes jouent dans cette identité culturelle.

« Les régionalismes jouent un grand rôle dans l'identité culturelle des peuples. »

Pour moi, je dirais que c'est une question sociale, un problème d'identité culturelle. Mais c'est une notion aussi que vous connaissez aussi bien que moi et à laquelle on accorde plus d'importance qu'autrefois. Si vous parlez entre Québécois, avec des amis, un collègue, vous employez des expressions québécoises. Je crois que votre ministre a raison de dire: «Ne pourchassez pas les régionalismes!» Si telle expression d'ici est savoureuse, bonne, pourquoi ne pas la garder?

Quand je m'examine (il y a une trentaine d'années, que je m'intéresse à ces problèmes de diffusion du français, langue internationale), je me rends compte que j'ai évolué, parce que tout simplement la société a évolué et que la notion même d'identité culturelle est apparue. Quand, au 19e siècle, on a fondé les nations, on n'a pas pensé

tellement à la langue; c'était la frontière qui comptait. La notion de culture est plus récente.

• Ce qui me faisait vous poser la question, c'est par exemple le mot «sousplat» qui est dans votre dictionnaire. Vous dites que c'est un mot courant en Belgique; au Québec également, vous savez. Cela m'amène à vous poser la question: quand un mot cesse-t-il d'être régional et devient-il un mot français? Est-ce qu'il faut que des régions de France utilisent un mot pour qu'on le considère français? Si tous les Belges francophones et tous les Québécois utilisent un mot, est-ce qu'il n'a pas droit au titre de « mot français»?

 Après ce que vous dites, je n'ai plus rien à dire. C'est exactement ce que je pense. Les auteurs de dictionnaires sont des Parisiens, vous savez. Mais si un mot se retrouve en France, en Belgique, au Québec, dans des provinces francaises, je dis que c'est un mot qui est vraiment français; c'est un mot qui devrait être dans le dictionnaire. Le drame est qu'on fait difficilement l'inventaire des régionalismes des provinces françaises. Ça, c'est curieux. Moi, je ne suis pas dialectologue; spécifiquement, c'est une discipline à part. En France, pour avoir des gens capables de parler de régionalismes, il a fallu que je fasse entrer des dialectologues au Conseil international. Les autres ne connaissent pas ça. Il y a dans nos régionalismes des archaïsmes qui se sont conservés.



des noms, du français en péril...

«Les auteurs de dictionnaires sont des Parisiens, vous savez!»

Je vous donne tout à fait raison. Mon arrière-pensée est d'arriver à faire un inventaire de tous ces régionalismes et à pouvoir dire : écoutez, ce mot-là devrait être un mot français.

Réforme ou harmonisation de l'orthographe?

• Vous vous proposez souvent comme un défenseur de l'usage; or on sait que l'usage oral diffère considérablement de l'usage écrit en français. C'est un vieux problème. Est-ce que vous croyez qu'il soit possible de réussir une réforme de l'orthographe au sein de la francophonie pour rapprocher davantage le français oral du français écrit?

— Je vais être très franc. Comme tout linguiste, je me suis passionné pour une réforme de l'orthographe. Je l'ai fait par goût, par tempérament et parce que, nous historiens (je suis un littéraire au départ, un historien en littérature), nous sommes habitués à consulter les ouvrages du 16°, 17° siècle dans la langue même; nous avons une perception évidente de l'évolution de l'orthographe. Donc, ça

ne nous gêne pas. Nous voyons d'autre part que l'orthographe française est terriblement difficile, compliquée, capricieuse. Nous, on rêve d'une réforme. Quand on essaye, on constate que lorsqu'on met le doigt dans l'engrenage le corps entier y passe. Il y a tant d'anomalies dans l'orthographe française. En espagnol, vous pouvez écrire sans faute. Mais le français et l'anglais ont des orthographes épouvantables. Donc il y a cette première constatation que j'ai faite: lorsqu'on veut réformer l'orthographe ou qu'on l'entreprend modérément, on est entraîné au-delà de ce qu'on prévoyait au départ.

Deuxièmement, j'ai fait une expérience. Vous connaissez sans doute les recherches de René Thimonnier; il partait de quelque chose d'assez précis et d'assez limité: le dictionnaire de l'Académie; et d'un corpus très réduit: les familles de mots qui étaient constituées dans l'usage. Il a eu l'idée juste que l'essentiel serait de réduire les divergences à l'intérieur d'une famille. C'était loin de répondre à un projet de réforme générale. Mais c'était déjà beaucoup: prenons des mots comme «combatif»: un «t» et «combattre»: 2 «t»; «chariot»: 1 «r» et «charrette», «charrue»: 2 «r», etc. Ou alors quelques cas comme «événement» que tout le monde prononce «évènement». Personne ne prononce « événement ». Pour faire plaisir à l'Académie, il s'était limité à 226 mots. En 1968, le ministre de l'Éducation nationale m'a demandé un conseil:

« Examine ce projet de réforme de Thimonnier et donne un avis. » On continue nos commissions internationales; il y avait des Québécois, des Suisses, des Belges, des Africains, ... Nous avons travaillé de 1968 à 1972 à examiner ce projet. J'ai remis un rapport en 1972, au Conseil national et à l'Académie française. Le ministre n'a pas osé bouger, aussi longtemps que l'Académie française ne bougeait pas. Il n'y a pas un ministre francais, même pas De Gaulle, qui aurait osé aller contre l'Académie française. C'est triste. Donc en 1975, le secrétaire à l'Académie française a publié dans l'une des revues du Conseil national. La banque des mots, un court article où il

«Le français et l'anglais ont des orthographes épouvantables.»

acceptait un petit nombre des recommandations que nous avions faites. Nous avions essayé de faire quelque chose de cohérent; là, c'était des mots isolés. Enfin... Il a repris des mots comme «événement», «chariot», «combatif» et quelques autres. Je me suis dit que je ne passerais plus mon temps à une réforme de l'orthographe, ni ne ferais perdre le temps des autres.

Je vois bien que ça ne donnera rien et non seulement chez les académiciens, mais chez les écrivains et les philosophes. «Le mot "applaudir" a deux "p"; si vous enlevez un "p", vous enlevez

« Il y a des enseignants qui ne connaissent pas l'orthographe. »

de la vigueur au mot.» Ils en sont là! Je suis donc devenu extrêmement prudent, me rendant compte qu'une réforme de l'orthographe met les gens mal à l'aise pendant une ou deux générations.

Ce qui fait que prenant conscience de ça, en 1980, j'ai appelé mes collègues à un autre travail, qui n'était pas une réforme, mais une harmonisation. J'ai constaté (on ne le soupçonne pas) que, pour des centaines et des centaines de mots, les dictionnaires donnent des orthographes différentes. Là, c'est stupide. Il faut que celui qui a un bon dictionnaire soit sûr que son correspondant qui a un autre bon dictionnaire y trouvera la même orthographe. J'ai fait cet exposé devant les lexicographes, auteurs des dictionnaires Flammarion, Hachette, Larousse, Robert,... J'ai exposé et on m'a suivi. Deux fois par mois, nous examinons ces divergences et nous tranchons. Il n'y aura toujours qu'une orthographe qui sera privilégiée. Et ça, ça marche. Dans quelques mois nous allons sortir une brochure avec quelques centaines de mots pour faire connaître l'expérience nouvelle. C'est la première fois dans l'histoire de la langue que les auteurs de dictionnaires se réunissent. Ils marchent à fond; ils se sont tous promis d'accepter nos décisions. Ce n'est pas une réforme; c'est ce que nous appelons, vous remarquez la différence, une harmonisation. C'est déjà quelque chose; évidemment, ce n'est pas la réforme souhaitée. Mais moi, j'ai perdu confiance dans une réforme.

- Et est-ce que vous croyez que les enseignants qui souvent, par nature, sont quelque peu conservateurs, vont suivre facilement cette harmonisation?
- Je crois qu'on va la suivre facilement. Si tous les dictionnaires marchent, tout ira: les enseignants sont assez, comme vous dites, conservateurs, de même que le public. Prenons le cas de «grandmère». Vous savez comme moi qu'on écrivait «grand'mère» avec une apostrophe. Les philologues ripostaient, disant que l'apostrophe marque, remplace le «e». L'apostrophe remplaçait apparemment ici un «e» qui n'a jamais existé, puisqu'on n'a jamais dit «grandemère». Donc, l'apostrophe était un nonsens introduit au 16e siècle. En 1932, l'Académie a enfin adopté «grand-mère».

Mais il y a encore une confusion à l'heure actuelle. On ne sait pas comment écrire « grand-mère». C'est seulement depuis quelques années que nous pouvons compter une faute à ceux qui écrivent « grand'mère» avec une apostrophe. Cinquante ans que l'expression se répand! Si vous faites une erreur, vous sacrifiez une ou deux générations et ça, c'est un problème assez grave. Je comprends que les enseignants aient peur. Mais, ici, je n'ai pas peur. Je suis

«La qualité de la langue, c'est encore une arme dans la vie.»

persuadé que du moment que tous les dictionnaires vont se mettre d'accord, ça marchera. D'ailleurs, une de mes arrières-pensées, c'est de donner confiance aux lexicographes.

La féminisation des noms

- Une petite question piège. Quel avenir entrevoyez-vous à la féminisation des noms: auteure, écrivaine, ...?
- Au Québec, tout le monde me pose cette question. Nous avons tous été surpris de voir l'importance que les Québécois y attachent et l'audace de la réforme. À l'inauguration du Salon du livre, il y avait la ministre Louise Harel qui a parlé; puis j'ai parlé après coup. J'ai dit « Madame la ministre»; c'était la première fois de ma vie que je le disais; et j'ai eu plaisir à le dire. Madame la députée, Madame la ministre, tout ça, ça va bien. Mais les Québécois vont très loin : c'est leur droit. Toutefois, beaucoup de ces réformes ne passeront jamais en France. Pourquoi ? C'est une question de société. « Fille de laboratoire», par exemple, ne passera pas à cause des connotations. Pour nous, il y a «fille de cuisine», «fille de ferme »... Les Françaises n'aimeraient pas être appelées « filles de laboratoire ». Je ne vous blâme pas ; je constate. Vous avez un certain dirigisme qui marche à fond. Je le vois bien dans vos journaux: une écrivaine, une professeure,... On ne trouve jamais ça en France.

Je suis partisan de la féminisation. Pour moi, dans la plupart des cas, elle pourrait consister dans l'article; par exemple « une professeur », pour moi, ça peut aller. Il y a assez de mots en « -eur » qui sont féminins. On n'irait jamais aussi loin en France; c'est une question d'usage. Alors, c'est un peu dommage qu'ici, on arrive à une telle situation; je travaille beaucoup avec le Canada, le Québec, etc. Je rêve d'un accord, d'une convergence et sur ce point-là, il y aura certainement un désaccord. Mais ce n'est pas grave.

Enseigner le français, aujourd'hui

- Est-ce que vous croyez à la désaffection des jeunes à l'égard de la maîtrise du français écrit ? Si oui, d'après vous, quelles en seraient les causes et qu'estce que peuvent faire les enseignants pour les changer ?
- J'ai 82 ans; j'ai une assez longue carrière. J'ai fait 18 ans d'enseignement secondaire avant d'entrer à l'université, et si je me reporte au temps où j'étais professeur d'enseignement secondaire, donc il y a 50 ans, il y avait déjà un problème, qui dépendait en partie des professeurs. Déjà des professeurs n'attachaient pas d'importance à l'orthographe; ils trouvaient que c'était secondaire. C'était loin de ce que c'est maintenant, parce que chez nous, on était

«Le français est moins en péril que bien d'autres langues.»

extrêmement exigeant à l'égard des instituteurs. Ils connaissaient bien leur orthographe et ils enseignaient très bien. Quand les gens arrivaient dans l'enseignement secondaire, ils connaissaient déjà en bonne partie l'orthographe. tandis que maintenant il y a encore des instituteurs qui ne la connaissent pas. Comment peuvent-ils l'enseigner? J'ai déjà dit à mon recteur, il y a 30 ans : « Il arrivera un jour où vous devrez faire des cours de français dans toutes les facultés pour que les gens soient capables de rédiger». Tout le monde doit faire des rapports, maintenant; tout le monde doit rédiger. Donc, il y a une crise.

Elle s'est accentuée, peut-être depuis les événements de 1968. Les conditions ont changé. Il est évident que l'audiovisuel remplace la lecture, mais dans l'ensemble il y a eu une peur d'exiger encore l'effort auguel nous étions habitués. C'est le devoir du professeur d'exiger. On nous confie des enfants ; on doit les armer pour la vie. Je prétends que la correction, la qualité de la langue, c'est encore une arme dans la vie. Qu'on soit n'importe quoi, tout le monde doit faire des rapports; tout le monde doit écrire. Le professeur qui ne fait pas cela manque à ses devoirs. Il n'arme pas ses élèves. On a fait une prise de conscience maintenant : les parents réagissent. Ils sentent que les enfants sont démunis et donc ils révent d'une amélioration et d'une réforme. Ici, est-ce que vous sentez la même chose?

 Ici, la population exige, depuis quelques années, une réforme qui est en train de se faire. D'ailleurs, il y a des nouveaux programmes de français qui sont en application ou en voie de l'être dans les écoles primaires et secondaires. Au niveau collégial, ce sera l'an prochain.

— Moi, je crois que c'est un phénomène de société. Je crois qu'heureusement on réagit et qu'il faut que les parents réagissent. L'orthographe est devenue politique. C'est évident que tout a changé avec la démocratisation de l'enseignement, le nombre de rêves que nous avons. Donc, les conditions ont changé.

Le français en péril?

 Vous avez déclaré à la revue Lire que toutes les langues du monde étaient en

« Sur la féminisation des noms, il y aura sûrement un désaccord avec la France. »

péril. Qu'est-ce que vous vouliez dire exactement? Est-ce que vous sentez le français également en péril?

 En réalité, nous ne sommes plus dans le même degré de civilisation de l'écrit qu'avant. Je suis anti-rivarolien. Chaque langue est la plus belle pour celui dont c'est la langue maternelle. Vous ne trouvez pas? Dire du français que c'est la langue la plus claire est assez étonnant. Il n'y a aucune langue où l'on ne fait aussi facilement des jeux de mots que le français. C'est une langue très belle mais elle n'est pas claire en soi. Il faut reconnaître que la société a changé. Les maîtres de français, maintenant, ne sont plus ce qu'ils étaient. C'est évident que les gens de la radio sont devenus professeurs de langue. Les gens écoutent la radio; on regarde la télévision. Autrefois on lisait. On lit beaucoup moins aujourd'hui et il y a là un danger pour toutes les langues. Seulement, nous le percevons mieux en français. Je me souviens d'un jour où j'étais interrogé par un sociologue américain qui faisait une enquête sur l'attitude des peuples en face de la langue. Il avait été en Allemagne, en Angleterre, en Amérique et en France. Il me pose la question suivante: « Pouvez-vous m'expliquer qu'il y ait en France un tel souci de la langue? Les Américains parlent n'importe comment, écrivent n'importe comment. » Lui, ça le frappait; c'était un sociologue. Chez nous, un tel phénomène n'existe pas. En France ca existe, et chez vous aussi. L'Office de la langue française n'aurait pas le crédit qu'elle a, si elle n'avait pas le souci de la langue. Je crois que toutes les langues courent un certain péril. Mais le français a peut-être une chance. Je pense au succès d'un dictionnaire comme le mien; l'usager français a un certain souci de la qualité de la langue.

Langue et littérature

• Est-ce que vous croyez qu'il faut toujours lier langue et littérature dans l'enseignement du français?

« Au Québec, vous avez un certain dirigisme linguistique qui marche à fond. »

 Je crois qu'on a raison de le faire. On l'a fait pendant longtemps. Depuis 1968, on a fait attention au français parlé. On a voulu favoriser la créativité, le français parlé. On a raison. Je le dis et je le répète : la plus mauvaise façon de parler, c'est de parler comme un livre. Le francais parlé, ca ne veut pas dire n'importe quoi. Il y a aussi une différence, mais je crois que dans l'enseignement on a, un moment donné, négligé la littérature pour favoriser la créativité de l'enfant: faire écrire, au tableau, n'importe quoi, avec des fautes dedans. Mes références sont des usages parlés : j'écoute autour de moi. Aux écrivains, je reconnais tous les droits. Un écrivain peut très bien s'affranchir d'un usage à ses risques et périls. Il y a des écrivains que je cite très souvent. Je prends même De Gaulle. Je les cite très souvent, mais à un moment donné je les cite pour une faute; ce n'est pas parce que ce sont de bons écrivains, qu'ils écrivent sans faute. Mais vous êtes sûrement d'accord que lire des textes littéraires fait apprendre la langue. Mais il faut aussi apprendre aux enfants à s'exprimer convenablement à

Un dictionnaire pour la francophonie

- À qui s'adresse votre dictionnaire? Apparemment, il semble s'adresser à tous les francophones. Mais quand on le regarde de près, on s'aperçoit que les belgicismes y occupent une place importante. Est-ce qu'il ne serait pas utile, un jour, que vous puissiez également produire une édition internationale francophone où on trouverait également les helvétismes, les québécismes, ...?
- Je vous ai dit ce que moi je souhaitais au Conseil international: qu'on fasse une enquête à travers tous les pays sur les français régionaux. Je connais, m'intéressant justement au destin du français à travers le monde, des québécismes, des helvétismes, etc. Mais il me semblait que je devais me limiter. Au départ, j'ai voulu ne pas dépasser un volume. Je trouve qu'un ouvrage de consultation en deux volumes, c'est raté. Donc, je voulais un volume. Je voulais aborder beaucoup de problèmes de fond.

Bien sûr, y a des belgicismes. En réalité, dans l'ensemble, ce n'est pas tellement. Je sais que les Québécois souhaiteraient que j'introduise plus de québécismes, plus de régionalismes d'ici. Mais vous avez vos spécialistes qui sont mieux placés que moi pour le faire.

 J'ai un bel exemple à l'esprit. Vous parlez dans votre dictionnaire du mot « aubette ». Vous dites que c'est un vieux

« Moi, j'ai perdu confiance dans une réforme de l'orthographe. »

mot français. On le retrouve dans de vieux textes. Il y a encore des Français aujourd'hui qui l'utilisent dans certaines régions. Mais il y a des québécismes dans ce cas-là. Comme le mot « s'abrier » (se vêtir, se couvrir), vieux mot français utilisé encore dans des régions de France et que tous les Québécois utilisent.

 Je ne me reconnais pas le droit d'introduire une notion de norme au sujet des québécismes ; si tel mot est répandu, s'il est employé dans toutes les couches sociales. Ce sont les gens de l'endroit qui peuvent déterminer cela. C'est un honneur qu'on me fait de souhaiter que je parle plus des québécismes. Il me semble que vous avez, ici, de bons inventaires de québécismes. Vous avez aussi des gens très capables de se prononcer là-dessus. Si je l'avais fait, franchement, j'aurais gonflé mon dictionnaire un peu inutilement. Il s'adresse, je crois, à tout le monde. Il n'est pas fait spécialement pour les Belges. Il est fait pour ceux qui parlent français. Il y a 95% des difficultés qui sont des difficultés qui se présentent pour tout le monde: comment utiliser tel substantif, tel verbe... J'ai notamment fait largement attention aux problèmes de construction. Et là, j'ose dire qu'on trouvera dans mon dictionnaire beaucoup plus d'indications sur la construction, qu'on n'en trouverait dans les plus gros dictionnaires, qui ne pensent pas toujours à signaler d'exemples d'emploi. Moi j'y ai fait attention, parce que c'est un gros problème. C'est un problème pour nous, mais c'est aussi un problème pour ceux qui passent d'une langue à l'autre. Il y a beaucoup d'exemples de ce genre. J'ai pensé à tout le monde. Je n'ai pas pensé aux Belges en écrivant mon dictionnaire. La preuve, c'est qu'en France, il a très très bien pris.

• Il prendra aussi au Québec.

Propos recueillis par Vital GADBOIS